

## Presse Nationale

### > Politique



#### Transfert de la capitale : le gouvernement à Yamoussoukro, mardi

Pour réaffirmer la volonté du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, d'accélérer le processus de la capitale à Yamoussoukro, la ville abrite chaque trimestre un Conseil des ministres. Pour ce dernier trimestre de l'année 2018, le gouvernement se retrouve encore dans la capitale politique ivoirienne.



#### Mise sur pied d'une nouvelle plate-forme politique : Soro et le FPI mélangent les plans de Bédié

L'ambition du président du PDCI-RDA, Henri Konan Bédié, de mettre sur place une plate-forme pour donner une réplique au RHDP est dans une dynamique évanescence, au fil des jours. Le FPI, principale force politique sur laquelle mise Henri Konan Bédié, pour ne pas perdre la face, semble avoir un agenda qui ne cadre point avec le sien. Guillaume Soro vers qui le président du PDCI lorgne pour asseoir sa plate-forme a tout l'air d'un élément incompatible avec le FPI.

### > Economie



#### Transport urbain : La SOTRA reçoit ses premiers autobus à gaz aujourd'hui

Le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, remet officiellement, aujourd'hui, les clés de la 2ème vague de 500 autobus à la SOTRA. Ce, conformément à la volonté du Chef de l'Etat de doter la SOTRA de 2 000 automobiles sur la période de 2017 à 2020. Selon les spécialistes, les autobus à gaz sont moins coûteux et plus propres en termes de pollution.



#### Santé, éducation, sécurité, etc. La corruption fait rage dans le Gôh

Les campagnes de sensibilisation contre la corruption sont loin de produire les effets escomptés sur l'ensemble du territoire national. Dans la région du Gôh, la corruption fait rage dans les secteurs de la santé, éducation, sécurité et bien d'autres. La Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG) est consciente de cette triste réalité. Son comité local a fait, le 8 décembre au terme d'une marche silencieuse à Gagnoa, une déclaration pour interpeller les autorités préfectorales.

### > Société



#### Conseil des ministres, Couverture maladie universelle : L'Etat prend en charge les personnes démunies

A l'occasion du Conseil des ministres tenu, hier, le Porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré a indiqué que « dans le cadre du programme de la Couverture maladie universelle (CMU), personne ne sera laissé-pour-compte. Car l'Etat prendra en charge les personnes démunies ou défavorisées.



#### Recensement général de la population, Nialé Kaba, ministre du Plan et du Développement : « Le gouvernement a besoin de données fiables pour mieux planifier et conduire les politiques publiques »

Le gouvernement lance, le 14 décembre, le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). La ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba, a insisté sur l'importance de cette opération qui permettra au gouvernement d'avoir des données fiables pour mieux planifier et conduire les politiques publiques.



#### Une brigade de répression pour lutter contre l'orpaillage clandestin

Le gouvernement a décidé en Conseil des ministres d'intensifier la lutte contre l'orpaillage clandestin. Une brigade de répression a été créée pour « réunir et traiter les informations sur l'orpaillage clandestin afin de

constater les infractions et d'agir en tant que point focal et les fournir au ministère des Mines et de la Géologie », a indiqué le Porte-parole du gouvernement, Sidi Touré.

## > Culture



### Restitutions des biens culturels : L'Etat veut rapatrier 148 objets d'art

La Côte d'Ivoire a désigné deux médiateurs-réconciliateurs auprès de l'UNESCO et le Conseil international des musées pour requérir ses 20 000 objets d'art se trouvant à l'étranger du pays et une liste de 148 objets d'art a été transmise. D'une valeur de 6 000 milliards de FCFA, ces 20 000 objets d'art se trouvent dans 50 musées d'Amérique et d'Europe.

## A l'International

### > Politique



### Laurent Gbagbo n'exclut pas un retour en politique s'il est acquitté

Dans un livre co-écrit avec le journaliste François Mattei, «Libre. Pour la vérité et la justice» (éditions Max Milo), l'ancien Chef de l'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo, fait quelques confidences sur sa vision de son avenir. Persuadé qu'il sera acquitté par la Cour pénale internationale d'ici début 2019, il évoque son retour au village et n'écarte pas de revenir sur le devant de la scène.

### > Société



### Le dossier de la TNT sur le bureau d'Amadou Gon Coulibaly

Face au projet de Canal+, qui prévoit de lancer sa chaîne TNT, trois opérateurs privés ivoiriens ont sollicité l'arbitrage de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA). Le dossier est désormais sur la table du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly.

## Vu sur le Net

### > Politique



### Le Vice-Président de la République reçu en audience par le Président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi

Au terme d'un séjour de 48 heures au Caire, où il était allé représenter le Chef de l'Etat Alassane Ouattara, au lancement officiel de la première édition de la Foire commerciale intra-africaine, le Vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, a été reçu en audience, ce mercredi 12 décembre, par le Président de la République arabe d'Egypte, Abdel Fattah Al-Sissi. Le Vice-Président ivoirien était porteur d'un message de la part du Président Alassane Ouattara à son homologue égyptien. Il s'agit d'une invitation en vue d'effectuer une visite officielle en Côte d'Ivoire dans le courant de l'année 2019. (Source : Vice-Présidence de la République)

## > Culture



### Biens culturels : la Côte d'Ivoire annonce un "plan de restitution" de ses 20 000 œuvres d'art présentement à l'étranger

« 20 milles œuvres d'arts, estimées à 6 000 milliards de FCFA ». C'est l'estimation des biens culturels d'origine ivoirienne qui sont en ce moment détenus à l'étranger, a annoncé le gouvernement, à l'issue du Conseil des ministres du 12 décembre 2018. Dans le cadre du processus de retour de ces biens culturels mis en place avec l'Unesco avec la branche africaine du Conseil international des musées africaines, le gouvernement ivoirien a désigné 2 médiateurs et conciliateurs auprès de ces organisations et « une première liste de 148 objets d'arts a été transmise ».

### > Sport



### CAN 2021 : Le président de la CAF attendu à Abidjan

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, effectuera une visite en Côte d'Ivoire dans les prochains jours. L'information a été donnée, le mercredi 12 décembre 2018 à Abidjan, par le Porte-parole du gouvernement, par ailleurs ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, à l'issue du Conseil des ministres. Selon lui, cette visite en Côte d'Ivoire est « à la demande » du président de la CAF Ahmad Ahmad.

## Agence de Presse

## > Politique



### Paul Kagamé attendu à Abidjan le mercredi prochain pour une visite de 48 h

Le Président du Rwanda Paul Kagamé, par ailleurs Président en exercice de l'Union africaine (UA), sera en visite en Côte d'Ivoire, les 19 et 20 décembre 2018. Cette information a été révélée au terme d'un Conseil des ministres, par le ministre ivoirien de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré, par ailleurs Porte-parole du gouvernement.

## > Economie



### L'Etat de Côte d'Ivoire concède la gestion du terminal fruitier du port d'Abidjan à un partenaire

Une cérémonie de signature de la convention de concession du terminal fruitier du Port autonome d'Abidjan s'est déroulée, le 12 décembre 2018, à Abidjan, entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société EOLIS-CI, membre du groupe Compagnie fruitière, l'un des leaders mondiaux de la production fruitière. Satisfait de l'aboutissement de ce partenariat qui entre en droite ligne de la volonté du Chef de l'Etat et du Premier Ministre de moderniser les ports ivoiriens, le ministre des Transports, Amadou Koné a précisé que les négociations de la convention ont démarré en 2016.



### Les gbaka paient 11 000 FCFA de « faux frais » par jour à Abidjan (Ministre)

Les mini-cars de transport en commun communément « gbaka » à Abidjan, paient en moyenne 11 000 FCFA de « faux frais » par jour, a révélé mercredi le ministre ivoirien des Transports, Amadou Koné. Il a annoncé la création d'une autorité de régulation des transports « au plus tard » en janvier 2019. Cette autorité, a-t-il souligné, sera « quasiment indépendante ». Amadou Koné s'exprimait lors d'une cérémonie de restitution des travaux du Comité scientifique de la rencontre sectorielle dédiée au secteur des transports autour du thème, « contribution du dialogue public-privé pour la performance du secteur des transports ».

## > Société



### Le gouvernement fixe les modalités d'assujettissement au régime d'assistance médicale de la CMU

Le gouvernement a adopté en Conseil des ministres, le 12 décembre 2018 à Abidjan, un décret fixant les conditions et les modalités particulières d'assujettissement des personnes économiquement faibles ou démunies au régime d'assistance médicale de la Couverture maladie universelle (CMU). Ambition majeure du gouvernement en matière de santé, la CMU est un système de protection contre le risque maladie, obligatoire pour l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire, nationales comme non nationales.



### Création d'une Autorité ivoirienne de régulation pharmaceutique

Le gouvernement ivoirien a annoncé, le 12 décembre 2018 à Abidjan, la mise en place d'une Autorité ivoirienne de régulation pharmaceutique (AIRP) dont l'un des objectifs est la protection des populations contre les médicaments contrefaits. « Elle est dotée de pouvoirs de régulation renforcés en vue de protéger le consommateur contre les produits pharmaceutiques contrefaits, faux ou falsifiés et de garantir ainsi aux populations l'accès à des produits pharmaceutiques efficaces dont la qualité est avérée », a expliqué le Porte-parole du gouvernement, au terme d'un Conseil des ministres.



### “Le temps est venu de rendre opérationnel l'Accord de Paris pour le bien-être des peuples” (Ministre)

“Le temps est venu de rendre opérationnel l'Accord de Paris pour le bien-être de nos peuples”, a affirmé le ministre ivoirien de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka. Il s'exprimait le 11 décembre, à l'occasion du Segment de Haut Niveau de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), COP 24, à Katowice, en Pologne.



### Le ministre Sidiki Diakité va inaugurer le poste d'immigration de Kodjenou

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakité, va présider, le vendredi 14 décembre, la cérémonie d'inauguration du poste d'immigration de Kodjenou situé à la frontière ivoiro-burkinabé. Le ministre Sidiki Diakité effectuera le déplacement avec des diplomates au nombre desquels l'ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire. Le poste de Kodjenou, sis dans le département de Doropo, est un poste de police d'immigration qui vise à optimiser le contrôle et la surveillance des visiteurs à cette frontière.

## > Sport

### Des clubs ivoiriens disent non au retrait de l'organisation de la CAN 2021 à la Côte d'Ivoire



Des dirigeants de clubs ivoiriens de football se sont opposés mercredi à Abidjan, à l'intention de la Confédération africaine de football (CAF) de retirer l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2021) à la Côte d'Ivoire. Ces patrons de clubs ivoiriens ont exprimé cette position au terme d'une réunion d'informations avec le président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Sidy Diallo et le président du Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2021 (COCAN), Lambert Feh Kessé.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement  
de Côte d'Ivoire en un clic [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.  
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci).

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.